

La Grande Relève

MENSUEL DE RÉFLEXION SOCIO-ÉCONOMIQUE

VERS LA DÉMOCRATIE EN ÉCONOMIE

«Vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère supprimée» V. Hugo.

N° 1014 octobre 2001 - SOMMAIRE:

• ACTUALITÉ

page 2

Aveuglements

Marie-Louise Duboin avait écrit qu'un attentat aussi monstrueux que ceux qui viennent de se produire était nécessaire pour ouvrir les yeux sur les violences que génère notre monde.

Mais est-ce l'escalade ou la sage réflexion qui vont suivre ?

• TÉMOIGNAGES

page 4

Les tours jumelles

Les réactions d'un Israélien juif, d'un artiste-peintre New-Yorkais, et d'une mère de famille Française prouvent que, même dans les démocraties, il ne faut pas confondre les peuples avec ceux qui agissent en leurs noms.

page 5

Au fil des jours,

Jean-Pierre Mon analyse l'actualité à travers sa lecture de la presse.

• RÉFLEXION

page 6

À la croisée des chemins,

Roland Poquet montre comment il est possible de réagir pour sortir du monde de la rivalité et entrer dans celui de la solidarité.

• LECTURES

page 7

Renouer le lien social,

Lucien de Somer analyse le dernier livre de Roger Sue.

page 11 **III L'amiante contre les travailleurs**

Caroline Eckert, utilisant l'étude de Lenglet et Topuz, montre quelle pression fut exercée pour que les dégâts causés aux travailleurs par l'amiante ne soient pas reconnus.

• DÉBÂTS

page 11 **Tout changer ou seulement améliorer?**

Paul Vincent fait l'éloge de toute action qui, même si elle ne propose pas l'économie distributive, aide à aller dans la bonne direction.

page 11

Les SEL débattent,

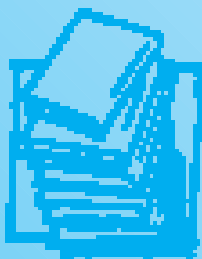
Pascale Delille donne son avis sur un projet de texte de loi définissant les SEL et qui va être présenté par le Secrétariat à l'économie solidaire.

• COURRIER

page 13

Les lecteurs s'expriment.

• UN RÉSUMÉ SUCCINCT DE NOS PROPOSITIONS FIGURAIT, EN QUATRE PAGES, DANS NOTRE N° 993.





Aveuglements...

Que d'émotions au cours de la semaine qui s'achève ! D'abord l'horreur en direct sur tous les écrans du monde. Même les téléspectateurs qui sont habitués à la regarder, mais en fiction, ont eu du mal à y croire.

Je n'y croyais pas non plus en écrivant "Les affranchis de l'an 2000", il y a plus de vingt ans. Pour montrer comment un autre monde est possible

par Marie-Louise Duboin

il me fallait pour cela trouver un scénario vraisemblable pour expliquer que l'opinion avait fini par comprendre qu'il était temps de bâtir ensemble un monde plus juste. Et je ne trouvais pas. Des extra-terrestres venant nous dicter le changement ? Un sauveur prêchant la bonne conduite ? Non, cela n'allait pas. Mais pourquoi donc aller chercher si loin ? Il fallait apparemment un choc pour que l'opinion se réveille. Or la violence-même des inégalités croissantes menaçait de le créer. Et il serait à l'échelle. C'est ainsi que j'ai imaginé ce tte agression exterminatrice de la part de quelques kamikazes venus de pays déshérités et jetant leurs avions sur l'un de ces sites-symboles de la France, choisis et aménagés pour les privilégiés : la Provence. Je pensais qu'en montrant qu'une telle horreur était dans la logique des violences internes de notre monde "moderne" et de ses moyens, j'allais faire réfléchir avant qu'on en arrive à ce qui me paraissait une extrémité.

Hélas, la semaine dernière, le massacre de vrais civils, et par milliers, par des pilotes suicidaires, était la réalité. Et les dégâts, même plus limités que ceux de Dresde et de Hiroshima, rappelaient à notre humanité qui a tendance à l'oublier, qu'elle peut générer l'horreur.

DES CHIFFRES

* Dresde fut détruite en février 1945 sur ordre de Sir Winston Churchill pour venger les bombardements de Londres, l'Allemagne étant déjà vaincue. Plusieurs vagues successives de bombardements au phosphore furent programmées pour être le plus meurtrières possible, et elles firent environ 135.000 morts¹. Autant à Hiroshima le 6 août 1945, alors que les pourparlers de la reddition du Japon venaient de commencer.

Et n'oublions pas que, par exemple, l'embargo de l'Irak a fait environ 1,5 millions de victimes, dont 500.000 enfants morts de faim.

1. d'après le Petit Larousse, édition 1990.

Ces attentats ont provoqué une consternation générale. Mais la réaction du Président des états-Unis fait craindre la suite : et si, malgré cette abomination, les yeux ne s'ouvriraient toujours pas ?

*

EFFET BOOMERANG

Un principe de judo consiste à utiliser la force de l'adversaire pour la retourner contre lui-même. N'est ce pas précisément ce qui s'est produit et fait que le gigantisme des dégâts est à la mesure du pays ciblé ? La plupart des

aspects du drame le prouvent. D'abord, la méthode utilisée, ces pirates qui savaient piloter d'énormes avions de ligne, bourrés de kérosène : quand on veut vendre beaucoup de Boeing, il faut évidemment apprendre aux clients à s'en servir... Ensuite, les cibles choisies : dans ces tours, gigantesques symboles de l'activité financière, s'affairaient chaque jour plus de 40.000 personnes (une société comme

Meryll Lynch y occupait la bagatelle de cinquante étages de très grand luxe). Et puis, la préparation d'une action de ce type, qui implique l'apprentissage des méthodes du terrorisme "moderne" : or on sait que la CIA est à l'origine de la formation des commandos qu'elle désigne comme responsables, et que c'est elle qui a initié leur entraînement quand les États-Unis, menant la guerre froide, soutenaient l'Afghanistan contre l'agression de l'URRS. Enfin et surtout les énormes et occultes moyens financiers nécessaires. L'origine de cet argent serait d'une part le pétrole (tiens ... comme la fortune des Bush) et sans doute aussi le commerce de la drogue : or la valeur du pétrole vient du développement "moderne" des transports ; et ce qui permet de faire fortune avec la drogue, c'est la circulation de moyens de paiement anonymes. Enfin, *last but not least*, les commanditaires ont forcément tiré parti de l'opacité des paradis fiscaux pour y blanchir et faire fructifier cet argent sale : or le ministre du Trésor des États-Unis, obéissant aux milieux d'affaires américains qui tiennent à disposer de ces mécanismes sans contrôle aux marges du marché, venait encore une fois de s'opposer à toute atteinte portée à cette opacité ! Le comble, et en d'autres circonstances ce serait risible, c'est qu'on vient de découvrir que des investisseurs liés à ces commanditaires s'étaient même servi de la Bourse pour spéculer sur les effets financiers de ces attentats, en pariant (Vive les marchés à terme !) sur la baisse des actions des compagnies aériennes et des compagnies d'assurance ! Il y a donc un effet boomerang dans ces attentats suicidaires. Et d'autant plus qu'ils ont en même temps tiré parti des failles du pays qui, proclamant partout "Security first !", se voulait le champion de la sécurité, ce qui l'a amené à déployer d'énormes dispositifs "modernes" d'espionnage et de surveillance, aux coûts invraisemblables, mais qui vient de faire la preuve qu'une telle surveillance n'est pas la panacée.

*

LA SECONDE CATASTROPHE

La suite du drame est que G.W. Bush a réagi en témoignant d'un fanatisme du même acabit que celui qu'il dénonçait, il cria vengeance pour son pays, prêcha la **croisade** du Bien (qu'il incarne, évidemment) contre le Mal, il désigna, même sans preuve, un coupable (recruté naguère par la CIA), et il incita le peuple et ses représentants à prier avec lui sur l'air de "God Bless America !" Alors les marchands de drapeaux firent des affaires pendant que de braves Arabes étaient pris à partie par de braves gens, dont certains tentèrent de mettre le feu à une mosquée. Le Président des états-Unis

demanda aux deux Chambres de voter une déclaration de guerre, mais faute de savoir contre qui, les représentants, sans une seule voix contre, lui votèrent les pleins pouvoirs pour venger le pays. Sur leur lancée ils trouvèrent, unanimement, 40 milliards de dollars pour financer l'enquête, préparer une opération militaire... et venir en aide aux sites touchés. Mais c'est 150 milliards qu'ils injectèrent dans l'économie parce qu'une récession y était probable. À l'heure où j'écris, c'est l'escalade de la violence : Bush tient un Conseil de guerre et 50.000 réservistes rappelés se mobilisent pour renforcer l'armée la plus puissante du monde, tandis que, dans leur pays, un des plus pauvres au monde et déjà dévasté pendant plus de vingt ans, les malheureux Afghans qui n'ont pas eu les moyens de fuir, s'attendent au pire.

*

PLUS D'ESPOIR ?

Il y aurait de quoi désespérer, si on ne commençait pas à entendre dire qu'il faudrait, avant de participer à la chasse aux sorcières, comprendre comment notre monde en est arrivé là, et dénoncer les déséquilibres qui engendrent la violence. Le premier auditeur de *France-Inter* qui osa fut interrompu et qualifié d'obscène par un journaliste. Mais il y en a eu d'autres depuis, et la raison semble se faire, un peu, entendre. Au moins en France, peut-être parce que c'est encore un des rares (le seul ?) pays où on a une idée de ce que **laïcité** veut dire.

Il me semble que l'interview de jeunes Palestiniens, cette semaine, dans l'émission *Envoyé spécial*, devrait pourtant amener à comprendre comment est forgée l'arme des pauvres. Car le témoignage de ces jeunes était édifiant : désespérés, n'ayant pas reçu de véritable éducation, dans un pays déshérité et humilié, on leur a expliqué que pour gagner le paradis introuvable pour eux sur cette terre il leur fallait se tuer en entraînant dans leur mort le plus possible d'infidèles, d'autant que s'ils réussissaient, leur famille, qui est dans la misère depuis si longtemps, toucherait immédiatement beaucoup d'argent, tandis que leur mémoire serait conservée grâce à leur portrait (pour lequel ils étaient invités à poser sur un fond en carton) qui serait brandi par la foule comme étant celui d'un héros.

Qui peut prétendre arrêter les attentats-suicides de ces jeunes par des bombardements de F16 américains, des tirs de missiles et la création de nouvelles colonies dans ce pays occupé depuis si longtemps ? Et pourtant, l'attaque dont Bush menace l'Afghanistan est la même escalade, probablement en plus fort.

Tout a basculé dans le monde en seulement quelques décennies, mais on refuse toujours de croire que cela remet en cause le mode de distribution des richesses, donc des pouvoirs et des savoirs. Je ne souhaitais vraiment pas d'aussi effroyables attentats pour que l'opinion le comprenne, même si depuis plus de vingt ans je vois bien que la raison ne suffit pas et que le réflexe de se moquer de notre "utopie" s'oppose toujours à l'examen de nos propositions. Maintenant que le choc, atroce, a eu lieu, arrêtons les massacres en acceptant pacifiquement de réfléchir ensemble à la meilleure façon de répartir les richesses. Construisons ainsi l'avenir, mais concevons-le enfin pour tous.

extraits de

Les affranchis de l'an 2000 de M-L Duboin

(...). Page 87 :

Puis je posai enfin à Serge une question qui me préoccupait :

— Mais, lui dis-je, cette économie distributive ne s'est pas faite du jour au lendemain ?

— Bien sûr que non, me répondit-il.

L'idée en avait été lancée depuis plusieurs dizaines d'années par un économiste, ou un sociologue, dont le nom m'échappe.

(...). Page 89 :

«L'expérience qui s'était proclamée socialiste semblait donc proche de sa fin en France quand survint un drame qui ouvrit les yeux des occidentaux sur l'issue vers laquelle leur idéologie menait le monde. Le surarmement insensé auquel avait conduit la compétition mondiale, était tel que tous les pays disposaient de moyens de destruction gigantesques. En particulier, et pour faire «*tourner notre économie*» nous avions vendu aux peuples, qu'on disait du Tiers-Monde, des armes prodigieusement puissantes. Ils ont appris à s'en servir. Dans tous les pays, des troupes avaient été formées. Des aviateurs aussi. Bref, tout était prêt, grâce à nos petits commerces et à nos gros marchés, pour le scénario final.

«Alors survint ce qu'on a appelé la Guerre Terrible. Dans un de ces pays, un commando de jeunes aviateurs s'est formé. Tous des jeunes, qu'on avait arrachés à leurs habitudes millénaires et qui avaient fort mal supporté ce changement. Un beau jour, ils ont décidé une descente en kamikaze. Ils ont décollé avec leurs jets pour l'exercice quotidien et brusquement, ils ont viré de cap. À l'aveuglette, ils ont foncé comme des fous vers le Nord et se sont écrasés, par hasard, au cœur de notre belle Provence. Nous y avions enterré des missiles à tête nucléaire. Oh, sans danger, nous avait-on dit, car tous les dispositifs de mise à feu étaient hors d'état de fonctionner seuls... Mais deux de ces jets sont tombés sur nos ogives. L'explosion a été formidable. Les éclats ont fait sauter des têtes nucléaires, à moins que ce soit l'onde de choc transmise par le sol. Toujours est-il que la catastrophe a endeuillé la région de milliers de morts, sur le coup et dans les années qui ont suivi. (...)

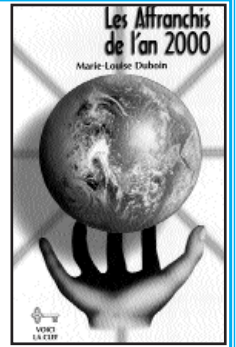
Je restai ahuri. Comment la tension Nord-Sud, à laquelle nous nous étions presque habitués, nous les gens du Nord, a-t-elle pu détruire un pays où il faisait si bon vivre à l'abri du malheur des autres ?...

(...). Page 90 :

C'est le prix qu'il a fallu payer pour que le monde comprenne la leçon. On sut voir, au dernier moment, qu'il était devenu vital de remettre en question l'idéologie qui avait si largement imposé sa loi du profit à tout prix, de repenser nos habitudes économiques et par conséquent nos relations avec le reste du monde.

— C'est la peur de la révolte du Tiers-Monde qui amena l'économie distributive ?

— C'est la conjonction de l'échec de toutes les politiques économiques face à la crise, et du danger qu'elles faisaient courir à la planète en armant un Tiers-Monde dont la misère n'était plus tolérable.



Voici, choisis au hasard de nos documents, trois témoignages de citoyens sans importance, le premier étant celui d'un Israélien juif, le second celui d'un artiste-peintre New-Yorkais, le troisième est écrit par une Française de province. Ils sont édifiants à plus d'un titre, mais montrent tous qu'il est impossible d'assimiler un peuple, quel qu'il soit, avec ses figures de proue médiatisées, même dans les pays qui se prétendent démocratiques:

Les Tours Jumelles

Lorsque la fumée se sera dissipée, la poussière sera retombée et la colère initiale apaisée, l'humanité se réveillera en face d'une nouvelle réalité : il n'existe aucun endroit sûr dans le monde.

Quatre commandos-suicide ont paralysé les Etats-Unis, obligé son Président à se cacher, provoqué un terrible choc économique, immobilisé au sol tous les avions et vidé les bureaux gouvernementaux. Et cela peut se produire dans n'importe quel pays.

Pas seulement Israël, le monde entier appelle au "combat contre le terrorisme". Hommes politiques, "experts en terrorisme" et leurs semblables proposent de frapper, de détruire, d'annihiler, et d'attribuer encore d'autres milliards à la "communauté du renseignement". Mais aucune de leurs brillantes suggestions n'aidera les nations menacées. Comme rien de cela n'a aidé Israël.

Il n'y a pas de remède évident contre le terrorisme. Le seul remède est de supprimer ses causes. On peut tuer un million de moustiques, des millions d'autres les remplacent. Pour se débarrasser d'eux, il faut assécher le marécage qui les engendre. Et le marécage est toujours politique.

Personne ne se réveille un matin en se disant : aujourd'hui, je vais détourner un avion et me tuer. Personne ne se réveille un matin en se disant : aujourd'hui, je vais me faire exploser dans une discothèque de Tel-Aviv. Une telle décision mûrit dans la tête en suivant un processus lent, qui peut prendre des années. Le fondement de la décision peut être nationaliste, religieux, social, ou spirituel.

Aucun combat souterrain ne peut exister sans racines populaires, sans une structure de soutien prête à fournir de nouvelles recrues, une assistance, des cachettes, de l'argent et des moyens de propagande. Une organisation souterraine cherche à gagner de la popularité et non en perdre. Elle attaque donc quand elle pense que c'est ce que souhaite la population : les attaques terroristes témoignent de l'humeur d'un peuple.

C'est vrai aussi dans le cas des Tours Jumelles. Les initiateurs de ces attaques ont décidé de mettre en œuvre leur plan après que l'Amérique ait fait naître une haine immense dans le monde. Pas à cause de sa puissance, mais à cause de la façon dont elle l'utilise. Elle est haïe par les ennemis de la mondialisation qui la blâment pour le terrible fossé qu'elle crée entre les riches et les pauvres, partout dans le monde. Elle est haïe par des millions d'Arabes à cause du soutien qu'elle apporte à l'occupation Israélienne et aux souffrances du peuple palestinien. Elle est haïe par une multitude de Musulmans à cause de tout ce qui ressemble à un soutien du contrôle juif des reliques Islamiques de Jérusalem. Et beaucoup de peuples en colère croient que l'Amérique soutient leurs persécuteurs.

Jusqu'au 11 septembre 2001 les Américains pouvaient entretenir l'illusion que tout cela ne concernait que les

autres, au-delà des mers et que cela ne toucherait pas leur vies, bien à l'abri chez eux. C'est fini.

Une autre conséquence de la mondialisation est que tous les problèmes du monde concernent tout le monde, chaque cas d'injustice, chaque cas d'oppression. Le terrorisme, arme des faibles, peut atteindre tous les points du globe. N'importe quelle société peut devenir une cible et, plus une société est développée, plus elle est en danger. Il faut de moins en moins de gens pour faire souffrir de plus en plus de monde. Bientôt une seule personne suffira à transporter une valise contenant une bombe atomique miniaturisée et pourra détruire une mégapole de dizaines de millions de personnes.

Telle est la réalité du 21^e siècle qui a, en fait, commencé cette semaine. Elle conduit à la globalisation de tous les problèmes et à celle de leurs solutions. Pas d'une manière abstraite, par une déclaration idiote aux Nations-Unies, mais par un effort global pour résoudre les conflits et établir la paix, avec la participation de toutes les nations, les États-Unis y jouant un rôle central.

Depuis que les États-Unis sont devenus une puissance mondiale, ils se sont écartés de la ligne tracée par ses fondateurs. C'est Thomas Jefferson qui a dit (en substance) : «Aucune nation ne peut bien se comporter si elle ne respecte pas un peu l'opinion des hommes». Lorsque la délégation américaine a quitté la conférence mondiale de Durban, faisant ainsi avorter le débat sur les maux de l'esclavage et pour plaire à la droite israélienne, Jefferson a dû se retourner dans sa tombe.

Qu'il soit ou non confirmé que les attaques contre New-York et Washington ont été perpétrées par des Arabes, le monde est obligé de traiter la plaie infectée du conflit Israélo-Palestinien, qui empoisonne tout le corps de l'humanité. Un des membres "avisés" de l'administration Bush disait, il y a seulement quelques semaines en parlant des Israéliens et des Palestiniens : «Laissons les saigner». Maintenant, c'est l'Amérique qui saigne. Le conflit rattrape celui qui le fuit, même chez lui. Les Américains, et les Européens aussi, doivent retenir cette leçon. La distance de Jérusalem à New-York est courte, comme celle de New-York à Paris, à Londres ou à Berlin.

Ce ne sont pas seulement les sociétés transnationales qui embrassent le monde, les organisations terroristes aussi. Il faut donc que les instruments de solution des conflits soient, eux aussi, globaux.

Et à la place de ces édifices détruits au cœur de New-York, ce sont les Tours Jumelles **de la Paix et de la Justice** qu'il faut construire.

Uri Avnery

Texte paru sur le site internet "The Other Israel", traduit et publié avec l'autorisation de l'auteur.

On l'a bien cherché !

« C'est difficile à dire aujourd'hui, mais je trouve qu'on l'a bien cherché. New-York représente la domination d'un centre qui dicte sa loi aux autres pays, commande du café au Costa Rica, du pétrole au Moyen Orient. Si on ne veut plus de café, on leur dit : allez vous faire foutre. Notre démocratie est basée sur un mensonge. Elle repose sur une consommation d'énergie incroyable, et on voudrait faire croire au reste du monde qu'il pourrait vivre comme nous. Mais c'est la planète qui en crèverait ! »

Daniel,

artiste-peintre

interviù par D.Le Guilledoux, *Le Monde*

Je ne les ai pas mis au monde pour ça !

« Ne trouvant aucun travail dans la région, ma fille a accepté un travail à temps partiel dans un Leclerc de la région parisienne. Elle travaille 4 heures, 6 jours par semaine et gagne 3.600 Frs par mois. Elle a d'abord été hébergée dans la famille éloignée mais ces personnes sont âgées et ont un très petit logement, ils ne peuvent la garder. Elle consacre son temps libre à en chercher un autre, mais aucun ne correspond, bien sûr à ses revenus. Mon fils, employé communal, a été embauché au fleurissement de la commune, mais accompagné par des CES ou des personnes en CDD ils ont en charge, à eux tous, la propreté et l'hygiène : nettoyage de cuves d'équarrissage et de station d'épuration. Travail bien utile mais bien ingrat pour lequel mon fils gagne 6.200 Frs nets par mois et n'a pas le droit aux allocations logement. Par contre on accorde de grosses remises d'impôts aux entrepreneurs et artisans lorsqu'ils augmentent leurs parcs automobiles ou immobiliers. Mes enfants sont mûrs pour entrer dans les black blocks, je ne les découragerai pas je les accompagnerai plutôt. Je ne les avais pas mis au monde pour cette vie de galère. »

Chantal.

CHRONIQUE

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Il y a quelques mois un Verdoyant Lili¹ qui, par ailleurs, se pique de défendre une économie distributive à sa sauce, proclamait haut et fort que parler de suppression d'emplois n'avait plus de sens puisque, avec la croissance, le chômage allait bientôt disparaître. Ce n'était donc plus un argument à invoquer pour promouvoir l'économie distributive. L'imprudent croyait sans doute encore aux cycles de Kondratiev² et que nous entrions pour au moins vingt ans dans une ère de plein emploi. Il devrait pourtant savoir que l'Histoire est sujette à de rapides et profonds bouleversements tout à fait inattendus. Je ne parle pas là des conséquences imprévisibles qu'auront les attentats perpétrés le 11 septembre contre le World Trade Center et le Pentagone, mais tout simplement des retournements de conjoncture qui sont depuis toujours le lot de l'économie capitaliste.

Quelques titres relevés cet été dans la presse : *Le début d'une série noire : en France, 33 entreprises s'apprentent à supprimer 14.000 postes*³. *L'industrie des semi-conducteurs s'enfonce dans la crise : le Japonais Toshiba annonce 18.800 suppressions d'emplois*⁴. *Le constructeur informatique américain Gateway supprime 25% de ses effectifs*⁵. *Tyco supprimera 11.300 emplois en 2001*⁶. *La firme américaine Citygroup, premier groupe financier mondial, va supprimer 3.000 emplois supplémentaires dans les douze mois à venir*⁷. *Plus de deux millions d'em-*

de Jean-Pierre Mon

*ploiis menacés en Asie*⁸. *Jeu de massacre dans les télécommunications*⁹...

SPÉCULATION

SUR LA MORT

Le *Wall Street Journal* du 26 juillet a publié sur une pleine page une photo représentant un cadavre au pied duquel était attachée une étiquette sur laquelle on pouvait lire : « 1.227\$ (environ 9.200 francs), c'est la somme que, selon une étude effectuée à la demande de Philip Morris, la République tchèque économise en frais de santé, de retraites et de logement chaque fois qu'un fumeur tré-passe ». Ceci est le résultat d'une enquête effectuée par le consultant Arthur D. Little à la demande de Philip Morris qui contrôle 80% du marché tchèque. L'étude avait pour but de montrer aux dirigeants tchèques, qui envisagent de durcir leur législation antitabac pour se rapprocher de celle de l'Union européenne dans laquelle ils souhaitent entrer, quels étaient « les effets positifs indirects » des économies que pourrait réaliser le gouvernement de Prague grâce à la mort prématurée de ses fumeurs. Il fallait convaincre le gouvernement tchèque qu'il n'était pas souhaitable d'augmenter les taxes sur le tabac car celui-ci rapporterait au budget de l'État plus qu'il ne lui coûte. « Parmi les effets positifs du tabac, on compte les taxes, la TVA et les économies de frais de santé occasionnés par une mortalité précoce ». Les différents avantages

apportés par la mort prématurée d'un fumeur sont dûment évalués : 28 millions de

Couronnes d'économies sur les frais de

logement des personnes âgées, 196 millions sur le coût des retraites et autres dépenses sociales et 968 millions sur le coût de la santé. Devant le scandale provoqué par ces révélations, Philip Morris a reconnu « qu'il ne s'agissait pas seulement d'une terrible erreur, mais que c'est mal ». Il paraît que la Compagnie a annulé les études similaires qui étaient prévues pour d'autres pays de l'Europe de l'Est. A ceux qui ne le sauraient pas encore, je signale que le groupe Philips Morris contrôle aussi le chocolat Toblerone. Vous n'êtes pas obligés d'en manger ! Ajoutons que Philip Morris est soupçonné de se livrer à la contrebande des cigarettes dans l'Union européenne. Une plainte dans ce sens a été déposée par la Commission auprès d'une Cour fédérale américaine.

1. = Libéral-libertaire.

2. Voir *La Grande Relève* N°750, (octobre 1977).

3. *Libération*, 27-08-2001.

4. *Le Monde*, 28-08-2001.

5. *Le Monde*, 15-08-2001.

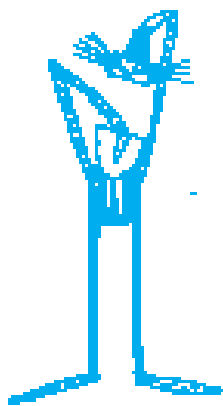
6. Document *Citygroup*, 14-08-2001.

7. *Srait Times*, 6-08-2001.

8. *Le Monde*, 8-08-2001.

9. *Le Monde*, 18-08-2001.





À la croisée des chemins

Lil n'est pas aisé d'écrire un article quelques jours après la catastrophe effroyable qui vient de frapper l'Amérique et, par ricochet, tout le monde occidental, symboles de richesse et de puissance.

Mes pensées vont bien sûr aux victimes dont le nombre s'avère d'ores et déjà impressionnant, mais aussi à tous les enfants du monde qui découvrent soudain, face à des images apocalyptiques, que le XXI^{ème} siècle s'ouvre sur des affrontements meurtriers dont personne ne peut imaginer les effets destructeurs, d'autant plus qu'ils se déroulent dorénavant à l'échelle mondiale.

Au moment où ces lignes paraîtront, nous pouvons être assurés que les analyses les plus pertinentes et les perspectives les plus ouvertes auront été avancées par l'ensemble des journalistes de la presse écrite et parlée mais aussi par les innombrables personnalités de tous bords invitées à donner leur opinion.

Dans la mesure où la haine qui a poussé les terroristes à agir ne peut pas ne pas prendre appui, en partie tout au moins, sur des fondements économiques (et le lecteur sait que notre mensuel s'attache principalement à l'expression de cette dimension) nous retiendrons de ces multiples interventions celle du ministre Bernard Kouchner qui prévient que, si repréailles il y a, celles-ci ne doivent surtout pas apparaître comme une réaction des pays riches contre des populations pauvres ; et celle du généticien Albert Jacquard qui, interrogé sur une radio nationale, reprend une thèse maintes fois énoncée, à savoir qu'il n'y aura pas de place pour l'entente et la solidarité dans un monde de compétition et de concurrence.

— Comment sortir de ce monde-ci pour entrer dans celui-là ? lui demande alors le journaliste.

— Par l'éducation, répond Albert Jacquard.

Un ange passe alors sur les ondes...

Il m'est arrivé de favoriser, à une heure très avancée de la soirée, une rencontre de près de deux heures entre Marie-Louise Duboin et Albert Jacquard. En dépit de ses dons de persuasion bien connus, notre amie n'est pas parvenue, en raison de l'heure tardive peut-être, à convaincre le généticien de l'intérêt des thèses de l'économie distributive. Et pourtant, le chapitre sur la nécessaire et urgente modification de nos usages monétaires lui aurait été fort utile pour répondre à ce journaliste. Essayons d'imaginer la réponse qu'aurait pu donner Albert Jacquard, tout en le priant de nous excuser de lui attribuer des propos qu'il n'a pas tenus :

«Voyez-vous, cher Monsieur, les peuples du monde entier aspirent à vivre dans un environnement global où règnent l'entente et la solidarité. Ceux qui les dirigent, également, soyons-en persuadés ; à ceci près que nos responsables politiques se montrent impuissants à transformer les structures économiques et financières qui nous renvoient inlassablement à un monde de compétition et de concurrence. Cet immobilisme est d'autant plus grave que notre époque assiste à la perversion grandissante

de nos usages monétaires. Notre monnaie circulante, idéale pour favoriser les échanges de biens et de services en période de rareté, vient d'entrer dans une phase historique ultime en permettant l'accumulation de capitaux considérables, mais aussi en provoquant l'enrichissement sans précédent de quelques-uns, notamment par la recherche de profit maximal et par la spéculation effrénée. Certaines nations apparaissent ainsi, aux yeux du monde, comme bénéficiaires d'une richesse considérable au détriment d'autres nations et ce, sans espoir de retour par les voies économiques et financières normales. Vous comprendrez ainsi que, dans la tragédie que nous venons de vivre, c'est le pouvoir financier de la plus grande puissance du monde qui était visé, le World Trade Center en étant le symbole, et que cet acte est le prélude possible à une fracture énorme entre le monde occidental et de nombreuses autres nations.

«Il nous faut donc, de toute urgence, inventer d'autres usages monétaires qui ne permettraient plus, grâce à la disparition de la compétition et de la concurrence, l'accaparement de l'essentiel des richesses mondiales par quelques-uns. Cette autre monnaie que, faute d'un terme mieux approprié, nous appelons "monnaie de consommation" car elle s'annule au premier achat, ne permet plus la thésaurisation exagérée et incontrôlée, ne permet plus l'accumulation effrénée des richesses, ne permet plus la spéculation, ne permet plus l'exploitation des uns par les autres : la monnaie redevient ainsi un simple instrument d'échanges de biens et de services et, en raison de son émission et de sa gestion par des structures démocratiques, elle se met au service d'un développement économique harmonieux et nous fait entrer dans un monde où règnent l'entente et la solidarité.

«C'est à ce prix, et à ce prix seulement, que des relations inédites pourront s'établir entre nations actuellement de plus en plus riches et nations de plus en plus pauvres, aidées en cela par l'émergence d'un gouvernement mondial».

— Je vous entends bien, Monsieur Jacquard, aurait alors répondu le journaliste, mais cette vision n'est-elle pas utopique ? et si elle ne l'est pas, comment la réaliser ?

— Je vous répondrais deux choses :

«Après ce qui vient de se passer le 11 septembre à New-York et à Washington, événement qui sonne pour moi comme un avertissement sans précédent à l'encontre d'une nation qui a pensé jusqu'à présent qu'il était possible de tout s'approprier, notre comportement ne peut plus être le même. Nous devons être conscients que le XXI^{ème} siècle n'ira à son terme que s'il invente les conditions capables de développer un climat d'entente et de solidarité dans le monde entier. C'est pour cette raison que je crois à la force et à la nécessité de l'utopie.

«Comment y parvenir ? J'ai confiance dans l'intelligence et la détermination des hommes pour inventer les solutions justes et efficaces. J'ai confiance notamment en ces mouvements citoyens qui deviennent de plus en plus nombreux et présents dans le monde entier et qui sont à la recherche d'une proposition forte susceptible de les rassembler et de les faire agir ensemble dans la même direction en faisant pression sur le monde politique. L'examen de nouveaux usages monétaires me paraît être à la hauteur de leurs ambitions et de leur détermination.»

par Roland Poquet

Pour Roger Sue, l'avenir est au développement de ce qu'il appelle le secteur quaternaire, celui dans lequel la logique associative se substitue à la logique compétitive de la société de marché. Lucien de Somer nous présente son dernier ouvrage :

Renouer le lien social

Liberté, Égalité, Association



L'auteur de ce livre¹ constate la décomposition du lien social, que ce soit le lien familial, celui, symbolique, du politique ou le lien civil de l'économie. Il souligne le paradoxe entre cette "déliaison" sociale et le foisonnement des nouvelles techniques de communication qui ne créent pas pour autant, de lien social. Pour Roger Sue, seul le lien d'association évitera «la double impasse de l'individualisme contractualiste du marché et la réaction communautariste sur base ethnique ou nationaliste». Son ouvrage s'attache à montrer le rôle dynamique que peut jouer l'association pour transformer notre société.

La déliaison sociale et l'illusion contractuelle

Roger Sue déploie et analyse l'éventail des causes de ce qu'il qualifie "d'atomisation sociale": une crise économique qui aggrave le manque de solidarité et un individualisme où «le commerce des hommes se dilue dans celui des choses». À cela s'ajoute le règne du "virtuel", la mobilité sociale, l'urbanisme vertical. L'auteur souligne surtout l'évolution qui a fait disparaître le lien social communautaire, hiérarchisé, lié au territoire et à l'ethnie, aux usages et aux traditions. À ce statut s'est substitué le contrat qui régit un vaste ensemble d'individus libres et égaux, se donnant leurs propres règles et répartissant les pouvoirs au sein de la société. L'auteur note que le lien communautaire était fort, homogène, chaleureux, et que la société fondée sur la liberté individuelle, soumet, en fait, l'homme fonctionnel et utilitaire, à la loi du plus fort, détenteur du véritable pouvoir, essentiellement financier.

Au désarroi de la jeunesse en 1968, au faux espoir de «changer la vie» de 1981, succède l'accroissement de l'inégalité des chances et des revenus. L'État-nation se banalise et se laisse déborder par la mondialisation. Le travail ne crée plus de lien social. Flexibilité, mobilité, temps partiel, interim, ont fait éclater la condition salariale et les taux de syndicalisation. Demeure le contrat, qui n'est pas un lien social mais «sa mise en forme juridique». Il traduit un rapport de force, et l'adhésion est plus souvent

faite de résignation que de libre consentement. Dans un climat d'insécurité, de violence et de chômage, l'individu recourt à la médiation juridique. Pèse sur l'Europe un système analogue à celui des lawyers américains qui conduit «à transformer certains cabinets d'avocats en véritables marchands de droit». Cette priorité donnée à la justice, divise plus qu'elle ne lie, et l'auteur conclut que «ni le droit, ni le contrat n'apportent de réponse au déficit du lien social et sont plutôt des aveux d'impuissance».

L'illusion contractuelle tient à ce que le contrat a perdu ce qu'il a symbolisé à l'origine, c'est à dire la libération de l'individu. S'inspirant de J.J. Rousseau, l'auteur pense, en effet, que «c'est l'association d'hommes naturellement libres et égaux qui est à la base du contrat social». Pour Adam Smith, lui-même, le lien social fonde le marché qui est «la transposition, dans le domaine économique, de la sociabilité naturelle et bienveillante des hommes entre eux». Que dirait-il, aujourd'hui, en voyant la "main invisible", conçue pour l'harmonie distributive, transformée en poigne oppressive ?

L'expansion inéluctable et diversifiée des associations

Ces associés libres, chers à Rousseau, vont être contraints d'adopter le système de la représentation et de l'élection des plus capables, aboutissant à un élitisme républicain, amorce d'un clivage social. Dans le même temps, la loi Le Chapelier supprime jurandes, maîtrises et corporations qui représentent des intérêts intermédiaires, opposés à l'intérêt général, symbolisé par la République une et indivisible. On sait combien sera longue la lutte pour aboutir, peu à peu, à la loi de 1901, et le contrat demeurera longtemps encore, le modèle du lien social.

Contre cette réalité sociologique contraignante va s'opérer une lente remontée du phénomène associatif. L'auteur en décrit les aspects et constate que le déficit de lien social a «suscité sa recomposition et dopé les technologies de communication». Mai 1968, la formation des bandes de jeunes, les expériences professionnelles multiples, sont des étapes que couronnera Internet

1. Publié en 2001 chez Odile Jacob, éditeur.



dont «la tonalité de départ est clairement estudiantine et libertaire».

Cette nouvelle identité ne se relie plus à la communauté d'appartenance, ni à la classe sociale, ni à la profession. L'individu devient "pluriel". Le travail est désacralisé, les engagements associatifs, toujours ardents, sont limités dans le temps et l'individu est pris dans une variété de relations et d'expériences qui l'influencent et le conditionnent. Mais «paradoxalement, c'est de la multiplication des déterminations souvent contradictoires que naît le sentiment de liberté».

Même si le marché, par ses contraintes, est unificateur, l'élévation du niveau intellectuel, les revendications d'égalité, le désaveu des élites, font que la société apparaît désormais comme une construction plus horizontale que verticale ou pyramidale. Et même si de petites communautés se restructurent, dans un souci identitaire, face à la mondialisation, elles n'ont rien à voir avec les communautés traditionnelles mais se fondent sur des affinités électives, des choix et des inclinations. Ces communautés sont, le plus souvent, des groupements de fait qui ne se déclarent comme associations loi de 1901 que pour bénéficier d'une capacité juridique. Et c'est ainsi que l'on est passé, sans rupture, en changeant simplement d'échelle, de la relation de proximité, de la bande d'amis ou du comité de quartier, aux immenses ONG. Celles-ci pèsent d'un poids social et politique sur les grands problèmes de société qui touchent à la santé, à l'environnement et aux droits de l'homme.

L'association facteur de développement économique et de démocratie

L'économie "immatérielle" et la révolution informaticienne placent les associations au cœur de cette mutation. Désormais «nos sociétés fonctionnent à l'information, au savoir et au capital humain comme elles ont pu fonctionner à l'électricité ou à l'électronique». Pour Roger Sue cette transformation change l'individu "facteur" de production en individu "sujet" de la production. Il s'agit donc, à travers «tous les aspects de la vie individuelle, au travail et hors travail» d'œuvrer à la réalisation de soi. Les associations, soucieuses de santé, d'éducation, de social, y sont prêtes. Toutefois, la tendance actuelle de l'État est de renoncer à la pure délégation de service public en matière sociale et, sous couvert de respect de la libre concurrence, de procéder par appel d'offres, ce qui place sur le même plan entreprises et associations, dont les modes d'intervention sont différents. En matière éducative c'est Bruxelles qui, sous la poussée libérale, envisage la privatisation de l'enseignement car «l'éducation doit être consi-

dérée comme un service rendu au monde économique». En ce qui touche à la santé, le même vœu de privatisation se fait jour, en dépit des échos fournis par les indicateurs de santé et de morbidité aux États-Unis.

Le monde associatif ne peut accepter «le risque de produire de "l'humain" (corps et âme) selon les mêmes lois et parfois les mêmes méthodes que n'importe quel bien de consommation». Il faut donc rechercher une nouvelle forme de régulation économique. L'association est capable de valoriser le capital humain en apportant à l'individu d'autres qualités que celles qui assurent son «employabilité». L'entreprise peut exploiter ces atouts nés d'une formation qu'elle ne peut dispenser elle-même. Ce partenariat commence à s'étendre. La place des expériences associatives dans la valorisation du capital humain est désormais reconnue puisqu'elles figurent dans les bilans de compétences. Notant que cette formation s'apparente à un véritable emploi, Roger Sue propose que la France incite les chômeurs à participer à des actions associatives. L'expérience des "emplois-jeunes" pourrait, selon lui, être étendue à tous les chômeurs qui disposeront ainsi d'un SMIC. Le tiers secteur, dont l'utilité économique est incontestable s'imposera peu à peu, à parité avec le secteur marchand des entreprises.

L'association citoyenne et son rôle politique

C'est l'évolution des mœurs et l'avènement d'une économie plurielle qui donnent désormais une autre dimension à l'association. Celle-ci, dotée d'un «statut d'utilité économique et sociale», verrait reconnue sa valeur citoyenne. Ce statut, fondé sur des critères de pratique démocratique, de transparence financière, d'ouverture, de services rendus et de capacité à s'unir en réseaux, donnerait des droits particuliers d'accès aux financements et de facilités fiscales. D'organe consultatif et d'appoint subsidiaire à l'action de l'État, l'association deviendrait un véritable acteur politique. Au-delà d'une telle réforme, Roger Sue propose que le Conseil Économique et Social s'ouvre plus largement aux associations, parents pauvres d'une assemblée où elles ne comptent que 6 membres sur 231. Le social ne se réduit plus au monde du travail et s'exprime par d'autres voies que celles des syndicats. Bien au-delà, c'est à une Chambre des associations que songe l'auteur, élaborant et formulant des projets à inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale. Le type de représentation politique, largement contesté doit être rénové. La complexité du monde d'aujourd'hui fait que personne ne peut représenter quiconque sur tous les sujets, de façon permanente. Cette fiction ne

tient plus. La décision politique justifie, en amont une représentation qui ne se conçoit qu'à travers une série de délégations de durée limitée, sur des sujets précis.

Roger Sue dénonce le marché qui satisfait les producteurs et non les demandeurs dans leurs besoins prioritaires. Il rejette de même le pouvoir politique qui fait le jeu de la cooptation et d'une sélection qui trahit la véritable sociologie du corps électoral, lequel compte 5% de fonctionnaires occupant 41% des sièges de l'Assemblée Nationale !

Le monde associatif pèse en France sur les pou-

voirs publics et est à la source de plusieurs lois d'intérêt social. Il joue un rôle croissant à l'échelle internationale. «*Les associations, sous forme d'ONG, participent à la constitution d'une mondialisation citoyenne face à la globalisation des marchés, et sont peut-être en train de réussir à susciter une conscience sociale aux dimensions de la planète*».

Ce dernier propos renvoie aux secousses du dernier sommet de Gênes et au trouble des gouvernants. Mais tout l'ouvrage se situe au cœur des angoisses et des espoirs de notre société.

Dans ce troisième article suscité par l'étude de Lenglet et Topuz, Caroline Eckert aborde le problème de l'amiante : il faut prendre conscience de la pression qui fut exercée afin que les dégâts causés aux travailleurs par sa manipulation ne soient pas reconnus.

III. L'amiante contre les travailleurs

Qu'il s'agisse des sites pollués ou des maladies professionnelles, la France doit être protégée des dieux. En effet, les Caisses d'assurance maladie n'y enregistrent chaque année "que" 60.000 incapacités permanentes, 1.000 décès et 7.000 maladies professionnelles alors que le Danemark, qui compte pourtant dix fois moins d'habitants reconnaît 20.000 de ces maladies pendant la même période. «*Selon les études, 4 à 10 % des cancers seraient dus au travail. Ce qui devrait normalement conduire à recenser chaque année entre 6.000 et 10.000 cancers d'origine professionnelle. Or, la Sécurité sociale en indemnise chaque année moins de 200.*»

Un secret de polichinelle

En 1996, un rapport de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) indique que «*l'amiante tue environ 2.000 personnes chaque année*» alors qu'il ne comptabilise qu'une partie des maladies liées à l'amiante. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, annonce son interdiction complète à partir du 1er janvier 1997. «*On ne pourra pas nous reprocher d'avoir traîné* », lance-t-il aux journalistes, en oubliant de rappeler qu'il fut aussi ministre de la Santé vingt ans auparavant, à une époque où l'on parlait déjà de la toxicité de l'amiante.

«*À la fin du siècle dernier, aucun ouvrier travaillant l'amiante ne se protégeait*», ce qui fait beaucoup de monde car ses applications sont innombrables, l'amiante protégeant contre le feu, le

froid, le bruit, les vibrations, ... Pourtant dès 1906 un inspecteur du travail soulignait l'ampleur des dégâts. La réalité du danger est telle qu'en Angleterre les ouvriers ne peuvent pas souscrire d'assurance sur la vie. En 1930, le Parlement britannique finit par voter une loi «*limitant l'empoussièrisme dans les usines.*»

En France, après la deuxième guerre mondiale, «*environ 3.000 produits différents contenant de l'amiante sont commercialisés... C'est dire si les dirigeants des firmes n'ont pas envie d'entendre parler de cancers dus à l'amiante*». Ils bénéficient de l'aide précieuse d'un médecin du travail qui réussit à «*multiplier les obstacles administratifs et médicaux qui vont transformer les demandes de reconnaissance de maladie professionnelle en un parcours du combattant complètement dissuasif*». Se voulant rassurants, les industriels créent l'Association pour l'étude des effets biologiques de l'amiante dont la mission est de «*financer des recherches tendant à prouver que les fibres d'amiante ne sont pas dangereuses*». Enfin, ils «*multiplient leurs efforts pour obtenir des normes très souples*» concernant les seuils d'innocuité et les doses à ne pas dépasser. En dernier ressort, l'industrie cherche à éviter l'interdiction complète en reconnaissant que l'amiante peut être dangereuse, mais seulement certaines variétés. Ils prétendent donc que la législation doit tenir compte de la variété, mais aussi de la longueur des fibres, de leur forme, etc., ce qui finit par la rendre inapplicable.

L'INSERM rappellera ensuite que tous les types



de fibre et d'amiante sont cancérogènes. En 1976, le Collectif Jussieu parvient à attirer l'attention des médias sur les usines où de l'amiante est manipulée. Les journalistes qui les visitent alors *«découvrent que l'univers de Zola n'a pas disparu et que les directions d'entreprises continuent de sacrifier froidement des vies humaines pour faire tourner les usines»*. Un décret réglementant les conditions de travail des ouvriers et l'utilisation de l'amiante est finalement signé en 1977.

Riposte des industriels

Alors qu'une enquête montre que, pour de nombreuses victimes de l'amiante, *«aucune exposition professionnelle n'a été retrouvée»* et que certains pays commencent à l'interdire, les industriels s'en remettent à un cabinet de lobbying pour défendre leurs intérêts. Ce dernier crée le Comité permanent amiante (CPA) où siègent, *«aux côtés des industriels et de leurs propres lobbyistes, des hauts fonctionnaires de nombreux ministères»*. Il faudra vingt ans pendant lesquels il ne cessera de marteler que *«l'interdiction de l'amiante poserait des problèmes techniques insurmontables»* avant que cette position de juge et partie du CPA fasse scandale et que les ministères retirent leurs représentants.

En 1996 paraissent les décrets fixant les limites à partir desquelles les propriétaires et les entreprises *«doivent impérativement engager des travaux d'assainissement»*. Cependant, de l'avis de certains experts, ces contraintes sont si dérisoires qu'il restera *«environ 500 décès prématurés par cancer pour un million de personnes exposées»*. De plus, un rapport de l'INSERM insiste sur l'absence de seuil d'innocuité. À la veille de l'interdiction totale de l'amiante, les industriels trouvent une caution de choix en la personne d'un membre de l'Académie de médecine. Celui-ci a en effet rédigé un rapport dans lequel il assurait que *«la plupart des cancers imputés à l'amiante étaient en réalité dus au tabac»*.

L'interdiction définitive devant prendre effet le 1er janvier 1997, *«démarré le petit jeu des demandes de dérogations [...] Soixante-dix seront acceptées, assorties il est vrai de délais variables pour se mettre doucement en conformité avec la loi»*. Il ne reste alors aux industriels qu'à vendre leur marchandise dans les pays où *«la carence des réglementations sanitaires n'empêche pas d'exposer la population à des doses massives»*. Leur stratégie, dont la plainte déposée par le Canada contre la France devant l'Organisation mondiale du commerce fait à n'en pas douter partie, consiste à éviter une interdiction de l'amiante dans toute l'Union européenne. Ils sont néanmoins suffisamment prévoyants pour se développer sans attendre dans les pays plus vulnérables,

c'est-à-dire en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie, où les ventes progressent.

Collusion des médecins du travail

Les témoignages des travailleurs de l'amiante concernant le rôle des médecins du travail sont éloquentes : *«Ils nous disaient que l'amiante n'était pas toxique»*. *«Si vous avez un problème avec l'amiante, buvez du lait»*. *«Ils ont prêté le serment d'Hippocrate, mais c'était plutôt le serment d'hyppocrates»*. *«On ne voyait même pas à trois mètres tellement le nuage d'amiante était dense»*. *«Le médecin du travail ne nous a jamais dit qu'on courait un danger. On ne pensait même pas à se protéger [...] Le toubib affirmait qu'on ne risquait rien. On remuait de l'amiante en vrac, sans aucune protection»*.

Jusqu'en 1985, *«l'amiante a fait des ravages dans les entreprises sans que les 6.000 médecins du travail tirent la sonnette d'alarme»*. Minimisant les risques, ils ont dissuadé les ouvriers de demander plus de protection et de se faire reconnaître en maladie professionnelle. Dans une entreprise de 2.000 personnes, plus de 300 sont mortes en dix ans. La reconnaissance d'un cancer professionnel n'a parfois été obtenue qu'après la mort du salarié. Autant de négligences qui font craindre que les cinq cents dossiers déjà déposés en 1998 pour "faute inexcusable" de l'employeur devant les tribunaux ne soient que les premiers d'une longue série. Peu d'affaires montrent *«aussi nettement jusqu'à quelles extrémités peut conduire le lobbying des industriels suscitant les attermoissements plus ou moins complaisants des pouvoirs publics»*.

Oubliant que le pouvoir cancérogène de l'amiante est depuis longtemps *«souligné dans tous les manuels des étudiants en médecine»*, de nombreux médecins du travail se sont défendus en soutenant *«qu'ils n'avaient pas vu venir les dangers à cause de la longue période de latence»* des maladies incriminées. Les milliers d'ouvriers décédés depuis le début du siècle auraient pourtant pu les alerter. *«Certains médecins affirment que leur vigilance s'est considérablement renforcée»* mais beaucoup continuent à se contenter de faire passer les visites médicales *«juste pour faire rentrer de l'argent dans les caisses des associations interentreprises qui les emploient»*. D'autres, moins nombreux, souhaitent qu'une véritable indépendance leur soit assurée et estiment que leur nombre est inférieur d'environ mille à ce qu'il devrait être.

Si cette partie de l'ouvrage de Roger Lenglet et Bernard Topuz a montré combien le lobbying des industriels peut être *«efficace quand il parvient à museler l'ensemble des partenaires sociaux»*, on verra dans un prochain article qu'il arrive même à semer la zizanie entre les différents ministères d'un même gouvernement !

Paul Vincent met le doigt sur ce qui peut apparaître ambigu dans notre position : vouloir tout changer mais ne rater aucune occasion d'améliorer ce qui existe. Nous affirmons en effet que des réformes (par exemple la taxe Tobin) ne sont pas la solution parce qu'elles ne suppriment pas les vices du système capitaliste (exaltation des égoïsmes, prime au mépris envers les autres), que ni lois ni sanctions ne peuvent réprimer et qui détruisent la société. Cela n'interdit pas participer aux mouvements qui sans avoir vu, au début, les racines du mal, peuvent amener les citoyens à les découvrir et s'y attaquer.



Tout changer... ou améliorer ce qui existe ?

Dans le numéro de juillet de *La Grande Relève*, j'ai regardé les deux textes vis-à-vis de Rosan Girard et de Roland Poquet comme on regarde un match de tennis à Roland Garros, tant leurs idées se croisent.

par Paul Vincent

Le Jour I de l'An I de l'Histoire dont Rosan Girard attendait l'avènement, ne serait-ce pas plutôt la fin de l'Histoire, c'est-à-dire la fin de l'Homme et l'avènement de Dieu dans une cosmogonie inversée dont le sulfureux Père Teilhard de Chardin semble avoir eu la vision. C'est un espoir de « croyant », ô combien méritoire, le progrès moral de l'Homme semblant encore plus difficile à mettre en évidence que le réchauffement de la planète.

Je suis pour ma part un disciple de Coluche, qui n'a pas seulement inventé les Restos du Cœur, mais nous a aussi enseigné qu'il ne fallait jamais laisser passer l'occasion de faire avancer le « Schmilblick ». C'est pourquoi j'apprécie la position de Roland Poquet s'élevant contre les attitudes maximalistes et faisant appel à un œcuménisme tolérant.

Bien sûr je serais enchanté moi aussi de l'avènement d'une économie distributive et de la disparition de l'actuel pouvoir de l'argent, bien plus coûteux en sacrifices humains que les divinités d'autrefois. Mais cela aurait peu de chances de se réaliser, même sur les ruines éventuelles du capitalisme, s'il n'y avait eu d'abord un mouvement général d'émancipation, dans le sens notamment d'une libération vis-à-vis du travail et, à l'intérieur même du travail, de ses conditions aliénantes et abrutissantes. Il faudrait d'ailleurs éviter de les retrouver dans les domaines du sport ou des loisirs, et essayer de les faire disparaître au niveau d'une formation trop sélective. Je garde pour ma part un meilleur souvenir de ma carrière professionnelle, que j'ai prolongée par plaisir jusqu'à l'âge de 67 ans, que du travail de forçat qu'il m'avait fallu fournir pour être reçu au concours d'entrée d'une Grande Ecole.

Il est certain que le travail continuera de se raré-

fier, sauf à vouloir produire de plus en plus de choses inutiles ou nuisibles pour le seul profit de ceux qui les font fabriquer. Or il me semble


bien que les gens qui ont du travail grâce à des activités

inutiles ou nuisibles, il ne

devrait y avoir aucun dommage à ce que l'on trouvât le moyen de les entretenir au pire à ne rien faire, entendons à ne rien faire dans le domaine de la production marchande, du moins à titre temporaire, car contrairement à ce qui se dit parfois sur la paresse congénitale ou acquise des chômeurs, beaucoup seraient sans doute malheureux de ne pas retrouver un travail de type traditionnel. C'est pourquoi je me réjouis de tout ce qui peut se faire dans le sens d'une meilleure répartition du travail actuel et soutiens sans aucune exclusive tous ceux qui œuvrent dans ce sens, que ce soit pour la semaine de 35 heures ou de 32 heures ou moins encore, et que celles-ci soient réparties sur 4 jours, éventuellement pas tous les mêmes ou pas toujours les mêmes ou bien qu'elles soient réparties sur des demi-journées alternées, ou suivant tout autre système qui étalerait le flot de circulation des heures de pointe, ce qui, en complément à la réduction du temps de travail, réduirait également le temps de trajet. J'ai bien entendu apporté mon soutien à Gilles de Robien, dont le système qu'il avait élaboré contre le chômage était ce que l'on pouvait espérer de mieux sous un gouvernement de droite, avant de pouvoir réaliser ce que l'on pensait être beaucoup mieux sous un gouvernement de gauche. Il n'y a sans doute pas qu'une seule bonne solution, et comment être sûr qu'une solution est bonne avant de l'avoir essayée, de préférence d'abord à petite échelle ? Un mouvement comme *Un Travail pour Chacun* (UTC), avec Jacques Nikonoff, avait la sagesse de se fixer pour premier objectif la réalisation pratique de « territoires sans chômage » dans des secteurs géographiques limités.

En matière de partage du travail, il y a aussi des patrons qui ont de bonnes idées et sont même





capables de donner l'exemple. J'ai connu ainsi deux amis qui, possédant en commun une petite fonderie de bronze située dans la campagne normande et un yacht sans domicile fixe mais toujours bien situé, s'en occupaient alternativement une année sur deux. Dans une société d'abondance où les richesses seraient mieux réparties au lieu d'être accaparées par une petite minorité, on devrait pouvoir étendre un tel système à l'ensemble de la population. Certes on voit encore davantage de patrons, et des plus grands, qui ne cherchent qu'à se bouffer entre eux plutôt qu'à partager le travail, mais l'essentiel est que l'idée existe et qu'elle ait commencé à en séduire quelques-uns.

Souvenons-nous que prêter de l'argent avec intérêt a été longtemps totalement impensable, puisqu'il était dit que cela conduisait tout droit en enfer. Quand on voit qu'une telle révolution culturelle a pu avoir lieu, tous les espoirs sont permis. Si une fois c'est possible dans le mauvais sens, pourquoi pas une autre fois dans le bon sens ?

Peut-être pourrait-on déjà, dans certaines situations difficiles, essayer par exemple de partager le temps de chômage ? Quand une entreprise estime devoir virer 50 personnes, ce qui constitue actuellement un choix définitif et douloureux, ne vaudrait-il pas mieux constituer provisoirement deux ou trois équipes de 50 personnes qui, jusqu'à leur reclassement, seraient alternativement au chômage pour des périodes de 3 à 6 mois ? Cela permettrait aux personnes potentiellement en excédent d'organiser leur reconversion dans des conditions plus sereines. Et je pense que les 50 personnes en trop seraient plus sûrement et plus vite recasées qu'avec le système actuel, car sur 100 ou 150 personnes menacées incitées à rechercher du travail, il y en aurait plus facilement 50 qui y réussiraient que si elles sont seulement 50 à devoir s'en préoccuper. C'est ce qui semble s'être passé chez AOM Liberté où il y avait de l'ordre de 1.800 emplois menacés en cas de restructuration, ou la totalité des 4.800 emplois en cas de dépôt de bilan. L'affaire ayant traîné, on n'a pas désigné tout de suite les 1.800

victimes du plan de restructuration finalement mis en place et c'est la totalité du personnel menacé qui s'était mis en quête d'un nouvel emploi. Moyennant quoi, au moment de la désignation effective du personnel excédentaire qui serait licencié, il y avait déjà dans les 400 ou 500 personnes qui avaient retrouvé du travail. Elles eussent été à la même date certainement moins nombreuses, si tout de suite près des deux tiers du personnel ne s'étaient plus senti concernés.

Il faudra bien à un moment changer tout le système économique. On ne peut espérer vaincre la maladie quand cela conduirait au chômage ou à une réduction de leurs ressources un nombre considérable de professionnels de la santé. De même l'insécurité, dans la mesure où ce serait dramatique pour les personnels devenus trop nombreux des Ministères de l'Intérieur et de la Justice. Qu'attendre par ailleurs d'un système où il faut l'aubaine des 100 milliards de dégâts d'une tempête pour pouvoir maintenir l'emploi dans le Bâtiment, et où entre deux guerres pendant lesquelles on en appelle au sacrifice et aux privations, c'est au contraire une vertu que de dépenser, voire de gaspiller, pour faire marcher l'économie ? Brutalement arrêté dans son expansion pour cause d'appétit mondial insuffisant ou non solvable, il ne sait apporter d'autre solution que de détruire les récoltes ou d'abattre le bétail pour empêcher l'effondrement des cours et la ruine des paysans ! On remarquera que ce sont des mesures dirigistes qui vont à l'encontre des lois du marché, mais il est des circonstances où le système capitaliste ne peut laisser disparaître ses meilleurs soutiens...

Bien sûr qu'il faudra un jour mieux répartir les richesses ou alors que ceux qui s'accrochent à leurs privilèges terrestres cessent de nous faire de la réclame pour la vie éternelle, et que ceux qui planquent leur fortune à l'Etranger cessent de nous prêcher le patriotisme. Ceux qui n'ont que leur peau à défendre ont aussi le droit de la délocaliser.

Mais il ne faut pas non plus rester sur l'idée que pour donner aux uns il faut obligatoirement prendre aux autres. Les capitalistes eux-mêmes

ont inventé pour leurs besoins une nouvelle arithmétique. En invoquant "l'effet de levier" ou les "synergies", ils formulaient les effets de la fusion entre Sociétés par l'équation $1+1=3$. Après la dégringolade de la Bourse, un article économique paru récemment dans *Le Monde* concluait au contraire à partir de savants calculs, qu'en ce qui concerne les douze plus grandes fusions mondiales, $1+1$ était généralement inférieur à 2 !

Je préfère retenir la leçon du directeur des achats d'une grande Société lors de la réunion finale à l'issue de laquelle il devait nous signer la commande d'une installation assez complexe. Trop souvent ce n'est plus qu'un pénible marchandage, dans lequel l'acheteur commence par déclarer ne pouvoir signer que si on lui consent une remise d'au moins 5%, où le vendeur affirme à son tour qu'il lui est impossible d'aller au-delà de 2 et où l'on discute pendant des heures pour que, selon celui qui se sera le plus vite lassé, on finisse par se mettre d'accord plus près de 3 ou plus près de 3,5. Ce directeur des achats auquel au bout de 40 ans je continue de rendre hommage, je le trouve exemplaire pour nous avoir tenu ce discours :

«Messieurs, nous n'allons pas perdre tout notre temps à discuter du prix. Nous allons d'abord profiter de cette ultime réunion pour revoir le projet de A à Z. N'y a-t-il pas encore certains matériels non indispensables à court terme et dont il serait possible de différer l'acquisition ? A l'inverse, peut-être que sur d'autres points nous vous avons poussés à supprimer des dispositifs que nous risquerions bientôt de regretter ? Avant de conclure, donnons-nous le temps de réfléchir et essayons d'avoir encore quelques heureuses inspirations. Pour cela jetons sans complexe toutes nos idées sur la table. C'est une affaire qui va aller chercher dans les 5 millions de francs à quelques milliers près, un point sur lequel nous nous mettrons facilement d'accord. Quand je vous remettrai un chèque contre la promesse d'une installation de valeur équivalente, ce sera un simple échange. Il n'y aura pas de valeur ajoutée. Mais si au cours de notre discussion je vous donne une idée et que vous me donnez une idée, nous serons riches chacun de deux idées

et nous aurons gagné les uns et les autres beaucoup plus que dans une discussion de marchands de tapis.»

Une telle attitude correspondait à mon sentiment profond que, de quelque côté que l'on soit, on devait travailler ensemble et non les uns contre les autres. Ce sentiment s'est trouvé conforté, au cours de ma longue carrière de représentant multicarte, par le fait que parfois mes clients sont devenus mes employeurs et que mes employeurs sont devenus mes clients. Je me suis toujours insurgé par ailleurs contre ces sortes de gourous, organisateurs de coûteux séminaires, tantôt pour des parterres d'acheteurs, tantôt pour des parterres de commerciaux, et qui, avec une éloquence d'entraîneurs de football, les exhortaient de part et d'autre à se montrer pugnaces et à jouer au plus malin. Leur discours ravissait les patrons qui se payaient leurs services, mais ils ne rendaient service à personne. Quand on détecte un individu formé à cette école, on se méfie de lui automatiquement et il aura peu d'occasions de profiter de son savoir-faire. Lors des multiples fusions de sociétés auxquelles on n'a cessé d'assister, j'ai souvent vu des gens qui s'étaient livrés l'un contre l'autre à ces jeux débiles, se retrouver l'un à côté de l'autre ou l'un sous les ordres de

l'autre, et à leur niveau, cela ne facilitait pas la fusion.

Si l'on veut pouvoir faire accepter un système économique dans lequel l'argent ne sera plus une valeur en soi, il faudra d'abord que l'esprit de coopération et de solidarité l'emporte sur l'esprit de compétition et d'accaparement. C'est pourquoi il convient de s'allier avec tous ceux qui en sont naturellement animés, ceux qui n'ont pas un esprit de prédateurs et qui, quelle que soit la position qu'ils occupent, agissent en

tenant compte des intérêts des autres, à l'instar de cet obscur directeur que j'ai eu le bonheur de rencontrer, pour créer de la valeur ajoutée, matérielle ou morale, intellectuelle ou artistique, au bénéfice de la société dans laquelle ensemble nous vivons. C'est avec eux que nous pourrons un jour réaliser les utopies dans lesquelles il faut mettre nos espérances.

Au moment où un krach boursier se profile, le capitalisme ne fait même plus le bonheur des capitalistes !

Transversales
REVUE DE CULTURE

RECONSIDÉRER LA RICHESSE

UN NUMÉRO SPÉCIAL EN COLLABORATION AVEC **CITOYENS** ET UN COLLECTIF D'ASSOCIATIONS...

N° 70
août 2001
bimestriel
70 FF

La mission sur les "nouveaux facteurs de richesse", confiée à Patrick Viveret par le Secrétariat d'état à l'économie solidaire, ouvre de nouveaux champs de réflexion...

- Le rapport d'étape de P.Viveret p. 4
- Les réactions d'associations Attac, MNCP (chômeurs et précaires), MDS (développement solidaire), La Vie nouvelle, les SEL p. 37
- Les points de vue de M-L Duboin et F. Plassard. p. 54

Parmi les gens qui ne se satisfont pas de l'actuel système économique et cherchent à en inventer un qui favorise ce lien social dont parle Roger Sue (voir ci-dessus pages 7-9) on peut citer les Systèmes d'échanges locaux, les SEL.

Ils viennent de tenir une rencontre annuelle en Dordogne, à Plarac.

Le 24 août, les débats de leur atelier sur l'économie solidaire y ont surtout concerné un projet de loi qui leur avait été communiqué par le Secrétariat d'État à l'économie solidaire et qui doit être discuté à l'Assemblée nationale et au Sénat. Il n'est évidemment pas sûr que ce projet soit voté, mais Pascale Delille nous commente ici l'essentiel de ces débats en ce qui concerne en particulier l'article 21 du titre IV de ce projet, et que voici :

Titre IV CITOYENNETÉ – TEMPS SOCIÉTAL

Article 21 – Définition des systèmes d'échanges locaux (SEL)

«Les associations ou sociétés coopératives d'intérêt collectif comportant exclusivement des personnes physiques peuvent avoir pour objet exclusif l'échange à titre non lucratif de biens et de services dans un but de convivialité et de solidarité. Les activités développées au sein de ces systèmes d'échanges locaux et respectant strictement leur vocation telle qu'énoncée ci-dessus sont compatibles avec la perception des minima sociaux et des indem-



1. *ce qui me semble sujet à discussion car c'est abandonner définitivement la qualité technique à l'économie officielle pour des raisons fiscales (un professionnel peut proposer ces compétences dans un SEL si et seulement si il les intègre à ses revenus monétaires dans sa déclaration fiscale : dissuasif, n'est-il pas ?) alors qu'on pourrait peut-être trouver des solutions passerelles ; en tout cas, c'est un accord tacite reposant sur une préconisation du ministre, qui avait reçu une délégation du SEL de l'Ariège à l'époque de son fameux procès et que les SEL respectent à peu près. Mais c'est l'exemple typique à ne jamais inscrire dans un document officiel car c'est trop restrictif et il faut se garder la possibilité de faire mieux.*

2. *Je parle de l'individualisme au sens politique qui conduit à la perte du sentiment d'appartenance à une société dont nous sommes pourtant tous responsables et interdépendants.*

3. cf. Loïc Wacquant : *Les prisons de la misère*, éditions Liber, raisons d'agir.

4. *Il me semble que pour éviter d'effrayer les parlementaires, nous avons plutôt intérêt à tirer nos pratiques du côté de l'entraide à base d'échange de temps (le temps est à la mode en ce moment !) plutôt que du côté de la monnaie parallèle, même si concrètement nous participons sans doute au même titre qu'ATTAC mais à l'autre bout de la chaîne, à une mise en perspective du système monétaire, en redonnant à nos unités d'échanges le rôle premier de la monnaie, qui était de faciliter les échanges entre humains.*

Un membre du Secrétariat à l'économie solidaire est venu nous présenter ce projet de loi et participer à un débat pour faire remonter nos propositions éventuelles vers le législateur.

La première réaction (dite réaction de l'autruche épicurienne : pour vivre heureux, vivons cachés) consiste à se dire : mais de quoi se mêlent-ils, nous nous débrouillons très bien sans eux, ils vont sûrement nous

encadrer / limiter (car la loi s'appelle par malheur une loi-cadre !) voire nous récupérer / manipuler à des fins politiques (j'oserais dire que ce dernier point ne nous concerne pas et n'interférera en rien dans nos pratiques ; on ne peut pas empêcher les journalistes ou les politiques de parler de nous).

En fait, je crois que l'enjeu est ailleurs (mais pas dans un dossier classé X de Guy Hascoët !).

La définition des SEL qui est proposée n'est pas contraignante, elle se contente d'inscrire dans un texte de loi ce que nous avons déjà construit, sans nous limiter pour des expérimentations futures ; je trouve que c'est important de reconnaître notre existence et nos pratiques dans un texte de loi ; c'est une manière de dire que ceci nous est acquis et c'est pédagogique pour le reste de nos concitoyens (ou au mieux un appel pour aller chercher plus d'infos). De la même manière, nous pouvons fonctionner collégialement pour animer nos SEL mais nous sommes de plus en plus nombreux à éprouver le besoin de transcrire ce mode de fonctionnement sur nos statuts, quitte à se battre avec les préfetures, pour passer outre leurs formulaires qui réclament un nom de président. Dans les deux cas, nous donnons une légitimité juridique à une pratique et c'est un pas supplémentaire pour son incarnation.

La deuxième partie du texte a un objectif plus pratique et vise à protéger les éremistes et les demandeurs d'emplois qui appartiennent à un SEL. Il ne s'agit ni plus ni moins que de se garantir contre la tendance lourde des États (tendance néolibérale !) à se désengager de l'aide sociale (et du service public en général) et à les faire supporter par les familles et bénévoles ou associatifs. Un participant a fait remarquer, à juste titre, qu'il était aberrant de penser que faire partie d'un SEL pouvait remettre en question la perception des minima sociaux et autres allocations, surtout que les salariés et les professions libérales ne semblent pas devoir être inquiétés, à partir du moment où ils ne proposent pas directement leurs compétences professionnelles dans le SEL¹. Pourtant en Belgique, un chômeur appartenant à un SEL s'est vu condamné à rembourser une partie de ses indemnités, à cause de ses activités sérielles ! Les raisons qui peuvent conduire à une telle injustice sont d'autant plus surnoises qu'elles ne s'énoncent pas clairement et qu'elles

sont issues de l'intoxication idéologique, d'origine anglophone (ça, c'est un clin d'œil pour les espérantistes !) du néolibéralisme (Reagan, Thatcher...) mais qui a contaminé le reste de la planète : sous prétexte de défendre la liberté et l'individu², la société se dégage de sa responsabilité vis à vis de ses exclus et les rend responsables de leur hors jeu social. La politique néolibérale des chaises musicales se légitime en culpabilisant les maillons

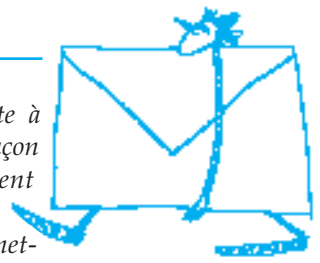
les plus faibles de sa chaîne économique sur leur incapacité à se maintenir dans le jeu, alors que le nombre de place diminue régulièrement (de quoi devenir schizophrène !) Ainsi ce genre d'idée invite à penser qu'ils se sont exclus parce qu'ils n'ont pas fait assez d'effort, et donc incite à les laisser se débrouiller seuls. C'est la théorie sur laquelle repose la politique sociale américaine qui transfère peu à peu ses budgets de l'aide sociale vers la subvention de prisons privées. Les exclus n'ont plus de place, ils essaient de survivre en marge de la loi, ce qui donne l'occasion de les inculper et les enfermer ; comme de plus en plus de prisons sont cotées en Bourse, le grand enfermement de la misère finit par rapporter de l'argent et la boucle est bouclée³.

En France, nous privilégions plutôt la thèse plus républicaine qui défend l'idée que le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous et que la redistribution permet de niveler les différences et d'éviter les effets vampires de ceux qui s'enrichissent trop au détriment des autres ; nous pensons encore qu'une société juste est une société qui reste ouverte au plus grand nombre et qu'il est de sa responsabilité de s'occuper de l'exclusion qu'elle a elle-même générée. Mais les idées anglo-saxonnes ont gagné du terrain et ce n'est pas du luxe que d'avoir une loi pour protéger les adhérents des SEL (et donc l'activité des SEL) et dissocier la réciprocité différée de nos échanges, des revenus monétaires de l'économie officielle⁴.

C'est pourquoi à la fin du débat, il a été proposé, par François Plassard, le texte suivant pour remplacer le précédent : *« Les associations, associations d'associations, ou sociétés coopératives d'intérêt collectif, comportant exclusivement des personnes physiques peuvent avoir pour objet exclusif l'échange à titre non lucratif de biens et de services, dans un but d'échanges réciproques, de mixité sociale et de fraternité.*

Les activités développées au sein de ces SEL, et respectant strictement leur vocation telle qu'énoncée ci-dessus, sont compatibles avec les revenus monétaires et en aucun cas, la participation à un SEL ne peut remettre en cause la perception des minima sociaux et des indemnités de chômage.»

par Pascale Delille



Je profite de mon réabonnement... pour faire quelques remarques. Je vois qu'il y a de nouveaux venus... leurs articles sont pertinents et pleins de réalisme. Je m'en réjouis et cela me fait chaud au coeur. En les lisant, ça me jette cependant un froid dans le dos, vu la perspective de l'avenir. Je me pose la question : où va-t-on et jusqu'où ça va aller? La grosse majorité de nos concitoyens n'en ayant hélas pas conscience. J'ai en vain essayé de leur ouvrir les yeux. Je me suis toujours heurté à l'indifférence et à l'inconscience, quand ce n'est pas de l'ironie. Dernièrement, un de mes neveux m'a même rétorqué: «t'es dépassé mon pauvre tonton, tu ferais bien de te remettre à jour», tout en se replongeant dans les pages sportives de son journal et le tirage du loto. J'ai 76 ans, ma vue baisse. J'attends depuis 4 ans une greffe de la cornée. Maintenant on me dit que je suis trop vieux et que ça ne vaut plus le coup. Voilà comment on traite les anciens. Je suis dégouté de l'homme. Les révélations au sujet du journal Le Monde faites dans la GR N°1012,

m'ont stupéfait. Je lisais régulièrement Le Monde Diplomatique, le croyant plutôt neutre. Maintenant je me pose des questions. Mes années sont comptées. Je devrai tôt ou tard vous quitter, sans avoir pu réaliser mon rêve de voir l'économie distributive triompher.

R.C., Sébazac

* * *

Pour mon réabonnement (en m'excusant pour mon retard) et un petit soutien à la cause même si beaucoup d'articles sont redondants avec Le Monde Diplomatique, Charlie Hebdo, Silence, Alternative Libertaire (quelques revues auxquelles je suis aussi abonné). Je pense que la spécificité de la Grande Relève étant l'économie distributive et la monnaie de consommation non transférable, il serait judicieux de consacrer au moins un article par numéro à ces deux sujets. Il est vrai que nos idées gagnent du terrain (travail de fourmis et grains de sable); pas étonnant vu l'urgence et les dégâts du capitalisme. Mais, outre les évidences qui commencent à être vues par

beaucoup, il reste à développer; de façon réaliste, comment dans la société démocratique, mettre en place les solutions préconisées par la Grande Relève. Car toute solution qui ne peut aboutir que par sa généralisation au cours d'un grand soir révolutionnaire, ne peut que laisser sceptiques des gens réalistes.

C.S., Neuwiller les Saverne

* * *

J'avoue que mes 88 ans me font oublier les dates mais je n'oublie pas la Grande Relève, et je me rappelle les réunions organisées par J. Duboin. Quand nous habitons Paris, j'y allais avec mon mari et son patron d'apprentissage ! C'est encore avec le plus grand intérêt que je la suis, seule, hélas, maintenant... J'admire le mal que vous vous donnez pour faire admettre des thèses si complètes et si vraies.

Mme A.P., Gondeville.

RECTIFICATIF

Dans notre précédent numéro, Roland Poquet, rappelant en substance une phrase du livre de René Passet "Eloge du mondialisme", a écrit dans son article intitulé "Les gènes du changement" : «René Passet accorde à l'économie de marché quelques vertus cardinales (p.124).»

A la demande de René Passet, Roland Poquet tient à rectifier son erreur et précise qu'il fallait lire, bien évidemment : «René Passet accorde au marché quelques vertus cardinales», ce que la citation qui suivait indiquait d'ailleurs. Dont acte.

Obligés de suivre...

Depuis janvier 1994, soit depuis près de huit ans, et grâce à la souscription permanente que la plupart de nos lecteurs n'oublie pas d'alimenter, nous avons pu maintenir le prix du journal, malgré l'augmentation des coûts de son impression (la dernière date de novembre 2000) et du routage pour l'envoi aux abonnés. Or la nouvelle tarification postale (voir GR N° 1012 p.6), nous a obligés à modifier complètement nos envois hors de France et tous nos envois multiples. Nous avons donc dû recalculer tous nos tarifs et, comme dans trois mois il faudra passer à l'euro, nous avons établi les nouveaux en euros (voir en dernière page). Ainsi l'abonnement normal n'augmente que de 10 FF, mais l'abonnement de soutien (envois séparés de deux exemplaires) de 50 FF par an.

À tous ceux à qui nous offrons l'abonnement gratuit, nous n'enverrons désormais qu'un seul exemplaire. Mais (et toujours grâce à la souscription) nous sommes prêts à le faire également pour toute autre personne qui, bien qu'intéressée à nous lire, n'a pas les moyens de payer l'abonnement au tarif normal. Nous leur demandons simplement de se signaler et d'indiquer leur adresse (que nous ne communiquons à personne). Merci de votre compréhension !

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR QUE VIVE LA GRANDE RELÈVE

Ch. Bobillier 70 – Melle Buet 170 – Mme Carbonnel 150 – E. Demari 100 – A. Derepas 70 – G. Garron 70 – R. Godart 70 – G. Jonard 70 – R. Labesse 400 – J. Le Galloudec 120 – R. Lobjeais 125 – J. Matejko 70 – Un ami Charentais 100 – Mme Meunier 75 – Melle Monteggia 70 – M. Quinet 525 – Mme Sandot 70 – C. Stenger 70 – J. Terrier 120.

Total 2515 F. *Merci à tous !*

Rappelons à nos fidèles abonnés que la date d'échéance de leur abonnement est soigneusement portée sur la bande d'envoi de leur journal, sous leur adresse, en dernière ligne, à droite. Pour ne pas les bousculer... et pour nous éviter l'envoi d'un rappel, nous continuons à leur faire le service plusieurs fois après cette échéance. Nous les remercions d'en tenir compte, soit pour nous régler à temps, soit pour nous prévenir s'ils ne souhaitent plus recevoir le journal.



L'économie distributive, proposée par J. Duboin, est la conséquence logique des progrès de la science : il s'agit de mettre fin au paradoxe de l'homme inventant une machine pour travailler à sa place... mais qui ne travaille pas pour lui !

EN RÉSUMÉ :

Tout ce qui est utile, matériellement et écologiquement possible, l'est financièrement. Tous les citoyens reçoivent un pouvoir d'achat dont la masse totale correspond aux biens et services disponibles. Ce "revenu social" est versé en "monnaie de consommation" et permet au consommateur de choisir ses achats. Cette réforme fiscale rend inutile tout impôt.

La production n'est pas dirigée, mais les efforts sont orchestrés en vue d'obtenir le plus grand rendement possible avec le minimum de peine. Le travail humain nécessaire pour assurer tant les services publics que la pérennité de la production (y compris l'entretien de l'équipement, son extension et ses perfectionnements) revêt la forme d'un "service social" accompli par roulement.

Ce système économique ne fait disparaître aucun de nos droits politiques, mais il les complète de droits économiques sans lesquels ils n'ont pas de sens, car **pour vivre libre, il faut avoir de quoi vivre**

SUGGESTIONS DE LECTURES

- **KOU, L'AHURI**
ou **LA MISÈRE DANS L'ABONDANCE.**
Un livre plein d'humour, écrit par Jacques Duboin en 1934, mais d'une telle actualité qu'il a été mis en scène au théâtre belge en 1996.
(prix 65 F, franco).
- **LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000.**
Écrit par Marie-Louise Duboin sous la forme d'un roman pour expliquer à l'aide d'exemples les mécanismes de l'économie proposée et pour montrer ce qu'elle apporte à la société.
(110 F, franco).
- **UN SOCIALISME À VISAGE HUMAIN.**
Texte d'une conférence, rédigé par André Prime.
(25 F, franco).
- **ET SI ON CHANGEAIT ?**
Résumé en bande dessinée par J. Vignes-Elie.
(25 F, franco).
- quelques anciens numéros contiennent des dossiers toujours actuels, ce sont par exemple
N°972 LA FIN DE QUEL TRAVAIL ?
N°984 MAIS OÙ VA LE SERVICE PUBLIC ?
N°989 RETRAITES : L'INTOX
POUR LES FONDS DE PENSION,
N°992 L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC).
*on peut les commander au journal,
BP 108, 78115 Le Vésinet cédex.*

TARIF DES ABONNEMENTS POUR UN AN (11 numéros)

France (régime intérieur pour la Poste).....	21,4 Euros	soit	140,38 FF
ou abonnement de soutien (soit deux exemplaires)...	38,2 Euros	soit	250,58 FF
DOM.....	23,4 Euros	soit	153,50 FF
TOM.....	26,1 Euros	soit	171,20 FF
Extérieur , suivant les zones postales :			
Zone 1 (Belgique, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Luxbg.....)	25,2 Euros	soit	165,30 FF
Zone 2 (Espagne, Grande-Bretagne, Suisse).....	24,9 Euros	soit	163,34 FF
Zone 3 (Canada, États-Unis).....	27,0 Euros	soit	177,11 FF
Zone 5 (Amérique du Sud).....	29,1 Euros	soit	190,89 FF

RÈGLEMENTS :
à l'ordre de
La Grande Relève
par CCP :
N° 13 402 39 M Paris
ou
par mandat ou chèque bancaire :
BP 108
78115 LE VÉSINET Cédex

La Grande Relève

**MENSUEL DE RÉFLEXION SOCIO-ÉCONOMIQUE
VERS LA DÉMOCRATIE EN ÉCONOMIE**

Fondé en 1935 par Jacques DUBOIN
Directrice de la publication : Marie-Louise DUBOIN
Rédaction : les abonnés qui le souhaitent, tous bénévoles.
Les manuscrits sont choisis par le comité de lecture et ne sont pas retournés.
Graphisme : LASSERPE, Anne-Laure WITSCHGER
Impression : ARTIS Diffusion : NMPP
Commission paritaire N° 57434 - ISSN : 0398-2076

Adresse postale BP 108 78115 Le Vésinet Cédex
Téléphone *seulement les mardi et jeudi et de 15 à 18 heures* : 01 30 71 58 04

Fax : 01 30 71 93 89

Adresse électronique : grande.releve@wanadoo.fr
Site internet : <http://perso.wanadoo.fr/grande.releve/>

